

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 15 FEVRIER 2024

Nombre de membres :

En exercice : 60

Présents : 44

Pouvoirs : 9

Votants : 52

Date de convocation et d'affichage :

02 février 2024

Numéro :

D20240215_24

Objet :

Vote des taux de fiscalité directe pour 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Marlieux, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Chrystèle	CURT	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX		x	F. BAS-DESFARGES
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	P. MATHIAS
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY		x	I.DUBOIS
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAUASSON			
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. GRANGE
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. DUBOIS

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Jean-Paul COURRIER**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2121-29,
Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1636 B sexies, septies et 1639 A,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 21 décembre 2023 prenant acte du débat d'orientation budgétaire,

Considérant,

Le Conseil communautaire fixe chaque année le taux des taxes directes locales suivantes :

- Taxe d'habitation,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- Cotisation Foncière des Entreprises

Conformément au Débat d'Orientation Budgétaire, il est proposé au Conseil Communautaire de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et d'approuver les taux suivants :

- taux de 7,73 % pour la « Taxe d'Habitation »,
- taux de 4,20 % pour la « Taxe Foncière (sur le bâti) »,
- taux de 6,00 % pour la « Taxe Foncière (sur le non bâti) »,
- taux de 23,62 % pour la « Cotisation Foncière des Entreprises »,

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 52 voix pour et 1 abstention :

- **De maintenir** les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et d'approuver les taux suivants :

- taux de 7,73 % pour la « Taxe d'Habitation »,
- taux de 4,20 % pour la « Taxe Foncière (sur le bâti) »,
- taux de 6,00 % pour la « Taxe Foncière (sur le non bâti) »,
- taux de 23,62 % pour la « Cotisation Foncière des Entreprises ».

Ainsi fait et délibéré, le 15 février 2024

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

